

VIE MUNICIPALE

Le Mot du Maire

L'Assemblée Nationale a validé une baisse de la dotation globale de fonctionnement des collectivités locales de quatre milliards d'euros.

La Cour des Comptes, dans son rapport d'octobre 2014, recommande de maîtriser les dépenses de fonctionnement et notamment de personnel.

Le redressement de l'économie française passe par un effort de chacun à tous les niveaux.

Dans cette perspective financière quelque peu morose, l'équipe municipale (salariés et élus) continue son travail.

Une première réunion avec Nathalie KOPP, architecte au Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement de Loire-Atlantique, a eu lieu pour établir les bases d'une réflexion sur la revitalisation du bourg. La demande d'aide départementale pour le financement de l'étude est en cours.

Une commission élargie sera mise en place dans la phase projet.

Fin octobre voit le départ de Martine SIMON en retraite et d'Alain MORINIERE à la commune du Pallet.

Madame Sarah FREHEL, notre nouvelle Directrice Générale des Services, prendra ses fonctions le 1er décembre.

Madame Clémence ANDRÉ, notre nouvelle comptable, est en poste depuis le 1er septembre.

Monsieur Frédéric GOMIN a pris la direction des services techniques le 1er juin.

Ces nouveaux équipiers(ères) vont, je n'en doute pas, par leur jeunesse et leur dynamisme apporter à la commune le sang nouveau nécessaire à toute entreprise pour progresser.

L'équipe municipale, le conseil et moi-même sommes à votre écoute.

Cordialement.
Sylvain SCHERER



© 2014 Ville de Frossay

Crédit photo : Ville de Frossay,
Les associations

Réalisation : KALYDÉA
02 40 58 31 03



KALYDÉA
respecte l'environnement
et est labellisée IMPRIM'VERT

Sommaire

Vie
municipale

1-3

Vie
locale

4-5

Vie
associative

6-7

Infos
pratiques

8

Conseil municipal du 15 septembre 2014

Modification de la composition de la commission intercommunale d'aménagement foncier (déviation de Vue).

Trois candidats se sont manifestés : M. Bruno AVRIL (Titulaire), M. Gaëtan BECHU (Titulaire), M. Jean-François NORMAND (Suppléant).

Adopté à l'unanimité.

Modification du règlement intérieur du restaurant scolaire.

Suite à la mise en place des nouveaux rythmes scolaires et à la prolongation de la pause méridienne, il est nécessaire d'apporter des modifications aux articles 1 et 3 du règlement intérieur de la restauration scolaire municipale actuellement en vigueur :

Adopté à l'unanimité.

Convention de groupement de commandes pour la passation de marchés publics de services en vue de la surveillance de la qualité de l'air dans les établissements d'accueil d'enfants de moins de 6 ans des bâtiments de la Communauté de Communes Sud Estuaire et écoles maternelles des communes de Corsept, Saint-Viaud, Frossay, Saint-Brévin-les-Pins et nomination d'un membre titulaire et d'un suppléant à la commission d'appel d'offres.

Sont proposés pour la commission d'appel d'offres : M. Pierre-Michel FOUCHER comme membre titulaire, Mme Valérie SERENNE comme membre suppléant.

Autorisation à donner au Maire pour signer la convention.

Adopté à l'unanimité.

Modification des conventions de mise à disposition de la bibliothèque municipale aux écoles.

Suite à l'ouverture de la nouvelle bibliothèque municipale « Le jardin du livre », des conventions d'occupation de la bibliothèque fixant les modalités d'accès des écoles avaient été arrêtées lors du Conseil Municipal du 28 janvier 2014.

Il est souhaitable d'y apporter quelques modifications, notamment en ce qui concerne les jours et horaires d'accès d'occupation de la bibliothèque :

Adopté à l'unanimité.

Demande d'indemnité de conseil du trésorier :

Outre les prestations de caractère obligatoire qui résultent de leur fonction de comptable des communes, le receveur municipal est autorisé à fournir aux collectivités territoriales et aux établissements publics concernés des prestations de conseil et d'assistance en matière budgétaire, économique, financière et comptable.

Le versement de cette indemnité de conseil n'est pas obligatoire et n'est plus versée par la commune depuis 2011.

Rejeté par 14 voix contre, 6 abstentions, 1 pour.

Édification d'une stèle du souvenir :

L'Union Nationale des Combattants (U.N.C.) de Frossay souhaite qu'une stèle du souvenir, réunissant tous les conflits, soit érigée dans un lieu passager, à proximité de la Mairie.

• Le conseil municipal

- **DONNE SON ACCORD DE PRINCIPE** pour l'édification d'une stèle du souvenir,

- **DECIDE** la mise en place d'une commission de réflexion, composée de M. Denis LHERMITE, coordonnateur, Pierre-Michel FOUCHER, Rémi HAMON et Michel MORANTIN.

Adopté à l'unanimité.

Temps d'Activités Péri-éducatifs

Dans le cadre de la réforme des nouveaux rythmes scolaires, des activités péri-éducatives sont proposées par la mairie. Elles ont débuté à la rentrée 2014 et concernent les enfants de l'école Alexis Maneyrol. Pour coordonner ces activités, la mairie a fait appel à Virginie Dousset.

Elles ont lieu tous les vendredis de 15h à 16h15. Les enfants sont inscrits sur une activité par période (une période prenant fin à l'arrivée des nouvelles vacances). Une année scolaire comprend donc 5 périodes.



Cette dernière s'est achevée le vendredi 17 octobre. Sur 277 enfants, 228 étaient inscrits.

Pour les maternelles, 4 activités ont été mises en place dans l'école : Eveil musical / Histoires, comptines et dessins / Expression corporelle et relaxation / Motricité fine. Les enfants sont encadrés par les ATSEM et le personnel communal.

En ce qui concerne les pri-

maires, 10 ateliers sont dispensés par des bénévoles et des professionnels dans l'école et les autres infrastructures communales : Danse country / Communication bienveillante / Informatique / Chant, comédie musicale / Théâtre / Jardinage et bricolage végétal / Peinture / Jeux de société / Jeux collectifs / Lecture partagée.

Pour la deuxième période, tous les ateliers sont reconduits excepté les jeux collectifs. Ces derniers sont remplacés par un atelier de décoration de Noël avec des matériaux de récupération.

Accueil périscolaire

La commission scolaire et les délégués intercommunaux ont fait remonter au service « Petite enfance » de la C.C.S.E, les difficultés rencontrées par les familles au niveau de l'accueil périscolaire.

Une concertation est actuellement en cours pour étendre la capacité d'accueil à l'avenir.

Cultures et solidarité

Vous avez envie de voir un spectacle, d'écouter un concert mais il est difficile pour vous, en ce moment, de le faire pour raisons financières, de transport ou parce que vous êtes isolé(e) ?

Le CCAS (Centre communal d'action sociale) de Frossay a signé une convention « Cultures et solidarité » avec l'Union départementale des CCAS.

Cette convention va permettre à des habitants de Frossay, bénéficiaires d'aides sociales et à des personnes âgées de plus de 60 ans, isolées, d'assister à des spectacles de théâtre ou des concerts de musique classique, à prix très modiques (2€) et avec transport collectif assuré.

Si vous êtes concernés et intéressés, adressez-vous à l'accueil de la mairie.

Forum intercommunal des associations du 06 septembre 2014

Le 6 Septembre dernier s'est déroulé le 4^{ème} FORUM INTERCOMMUNAL sur notre commune au niveau du gymnase et de la salle des fêtes où il a réuni 45 associations sportives et culturelles des villes de CORSEPT, PAIMBŒUF, SAINT-VIAUD, SAINT-BREVIN, SAINT-PERE-EN-RETZ.

Tout au long de l'après-midi, les visiteurs ont pu prendre des informations auprès des bénévoles qui animaient leurs stands, s'inscrire, découvrir de nouvelles activités par l'intermédiaire des temps forts qui ont rythmé cette manifestation.

Un grand merci à toutes les personnes qui ont participé à l'élaboration de ce projet.

Dans son ensemble le forum a été jugé satisfaisant par une grande majorité d'associations avec quelques points à revoir concernant principalement la communication et la sono.



Réunion associations culturelles

La commission Culture de la mairie et les associations culturelles de Frossay se sont réunies le lundi 6 octobre. Neuf associations étaient présentes sur les onze que compte actuellement notre commune.

Chaque association a présenté ses activités et ses projets. Les élus ont présenté les projets proposés par divers intervenants (bibliothèque, associations, commerçants, particuliers) qu'ils vont soutenir pendant l'année qui vient : Fête du Jardin, Cycle Mémoires de vie et de lieux, Fête du Printemps, Fête de la Musique.

D'autres associations ont exprimé leur accord pour y participer.

Cette réunion nous a permis de mieux nous connaître, elle confirme le désir de tous de collaborer à la vie culturelle de Frossay. Nous referons le point dans quelques mois.



Voirie

Carrefour le grand Patureau / Chemin de l'Épine

Suite à de nombreuses plaintes de riverains concernant la dangerosité du carrefour et le non-respect de l'interdiction de circuler chemin de l'Épine (sens Sud/Nord), la commission voirie a validé le renforcement du marquage et de la signalisation du carrefour :

- Limitation de la vitesse à 50km/h sur la route du Closereau jusqu'au Grand Patureau.
- Limitation de la vitesse à 30 km/h au carrefour.
- Mise en place de panneaux « carrefour dangereux »
- Reprise du marquage des bandes « STOP »
- Limitation du tonnage à 3,5t pour les véhicules circulant chemin de l'Épine.
- Jalonnement du village la Cheminandaie par le chemin du Petit quartier.

VIE LOCALE



NOUVEAU : collecte de l'amiante à la déchetterie de Saint-Brévin

Dépôt réservé aux particuliers dans la limite de 4m³, le samedi de 10h à 12h en semaine paire.

Etape 1 : préparation du chargement par le particulier. Retrait des contenants réglementaires hermétiques à la déchetterie de St Brévin aux horaires d'ouverture sur présentation d'une pièce d'identité et signature d'un bon de retrait pour la facturation. Conditionnement des déchets sur le lieu de production des déchets par le propriétaire. À défaut, le dépôt sera refusé.

Transport jusqu'à la déchetterie.

Etape 2 : dépôt en déchetterie sous le contrôle du gardien

Etape 3 : le conditionnement est conforme. Déchargement des déchets d'amiante par le particulier dans la benne dédiée. Le gardien n'est pas autorisé à manipuler l'amiante.



Enregistrement des quantités par le gardien. Le gardien facture les contenants utilisés et retirés lors de la première étape. Le paiement s'effectue en espèce ou par chèque à l'ordre du Trésor Public.

Modification du Dispositif Habiter mieux

Avec le soutien financier de l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH), la Fédération des Communautés de Communes du Pays de Retz Atlantique, dont fait partie la Communauté de Communes Sud Estuaire, a lancé un programme d'aide à la rénovation thermique des logements et de maintien à domicile des personnes âgées ou à mobilité réduite depuis le mois de juin 2014 et jusqu'en janvier 2017. Ce dispositif offre différentes solutions pour financer les travaux, en apportant, gratuitement, des conseils et un accompagnement personnalisé.

Depuis le 1^{er} octobre 2014, l'ANAH a modifié ses critères d'attribution selon l'aide souhaitée :

L'équipe de Citémétrie est mandatée par la Fédération des Communautés de Communes du Pays de Retz Atlantique pour le montage de ces dossiers et assure des permanences d'informations (**sur rendez-vous** au 02.85.52.34.39) :

À St-Brevin-les-Pins :

le 1^{er} mercredi du mois de 10h à 12h au Centre Médico-Social situé à la mairie.

À Paimbœuf :

le 1^{er} jeudi du mois de 10h à 12h au siège de la Communauté de Communes, 6 boulevard Dumesnildot.

Pour plus d'informations, vous pouvez vous adresser à Citémétrie 02.85.52.34.39 ou par mail à habiter-mieux@citemetrie.fr



Une Activité à la UNE



LA PETITE LOUINAIS

Nous sommes une petite entreprise créée en 2009 ayant pour vocation principale la production du « kiwis » mais aussi de la rhubarbe et du potiron. L'ensemble est cultivé sans traitements chimiques pour une production plus respectueuse de l'environnement.

Cette année, la production de kiwis s'annonce de qualité et riche en sucre. La cueillette et la vente commenceront à partir du 30 octobre.

Nous proposons différentes variétés de kiwis :

- le précoce jaune, le précoce vert avec une conservation courte (1 mois et demi), fruit plus doux et plus sucré,
- le kiwi vert « traditionnel » qui se conserve tout l'hiver.

Nous proposons aussi à la vente de la confiture issue de notre production de rhubarbe. Mais aussi des produits du terroir comme du miel, des jus de fruits, du cidre et des caramels au beurre salé. Cueillettes ouvertes au public.

Anthony MERLET - La Maison neuve -
Tél : 06.20.96.73.80
lapetitelouinais@gmail.com

Dépôts sauvages

Des usagers se sont plaints de retrouver des déchets de toutes sortes sur leurs propriétés ou même sur la voie publique. Il est vrai que nous pouvons souvent voir des déchets sur nos bords de routes souvent jetés par des occupants de véhicules. Mais on voit aussi de plus en plus de dépôts sauvages ce qui est strictement interdit. La propreté de l'espace publique et de notre paysage est importante et nécessaire.

Nous souhaitons rappeler que les dépôts sauvages de déchets (ordures ménagères, encombrants, métaux, cartons, gravats, déchets verts) et les décharges brutes d'ordures ménagères sont interdits sur l'ensemble des voies, espaces publics et privés de la commune.

Pour vous séparer de vos ordures, nous vous conseillons d'aller directement en déchetterie aux horaires prévus. En dehors de ces horaires, il est bien sûr interdit de déposer tous types de déchets devant le portail.

OUVERTURE DE LA DECHETTERIE

Lundi : 9h00 à 12h30
Mercredi : 14h00 à 18h00
Samedi : 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 18h00.
Le Pré Macé (Route de Saint Père en Retz).

VIE LOCALE

Ecole Alexis Maneyrol

Bonjour à tous,

Une nouvelle année commence, qui voit la mise en place des nouveaux rythmes scolaires.

Avec ces nouveaux rythmes, l'équipe enseignante a mis en place une nouvelle organisation, notamment pour les activités pédagogiques complémentaires qui ont lieu le vendredi de 15h15 à 16h15 pendant le temps d'activités péri-éducatives mis en place par la municipalité. Cela évite de rallonger une journée de classe déjà bien remplie.

À la rentrée, une 11^{ème} classe a été ouverte dans l'école, la septième en élémentaire. Avec 278 élèves inscrits, cela était nécessaire. La répartition est ainsi faite : 4 classes maternelles de la pré-petite section à la grande section avec 26 à 27 élèves par classe et 7 classes élémentaires du CP au CM2 avec 23 à 26 élèves par classe. L'ouverture de cette classe a entraîné le déménagement de notre bibliothèque vers l'espace culturel, où la municipalité nous a mis à disposition

une salle. Les classes fréquentent donc ce nouveau lieu et certains ont eu la chance de pouvoir assister à une visite guidée de l'exposition de aiLE aiME par l'artiste elle-même le 6 octobre dernier. Quel bonheur pour les élèves !

Comme les années précédentes, les élèves de la GS au CE2 (et même certains CM1) bénéficient de l'activité natation à la piscine de St-Brévin, les élèves de CM iront faire ou ont déjà fait du kayak sur le canal de la Martinière au Migron, les élèves du CP au CM2 font du chant choral avec un animateur de Musique et Danse.

D'autre part, toutes les classes iront au cinéma à Pornic une fois dans l'année. Cinq classes de l'élémentaire iront ou sont déjà allées au Quai Vert pour une journée « animation nature ». Ces cinq interventions sont financées par l'Amicale Laique.

Le thème de l'année 2014-2015 pour toute l'école est **la musique** : chant, chant choral, écoute de musiques diverses, connaissance

des instruments de musique et fabrication, projet commun avec le collège de Paimboeuf, aller voir des spectacles dans des salles dédiées à ces manifestations (concerts, etc...), faire venir des intervenants. Les idées ne manquent pas, le temps manquera peut-être pour tout voir, tout faire !

Alors, en avant la musique !

Informations pratiques :

Mme Robin, directrice, reçoit sur rendez-vous les lundi et mardi toute la journée et le vendredi soir de 15h15 à 16h15.

Vous pouvez laisser un message au 02/40/39/73/71 (répondeur) ou envoyer un message électronique à l'adresse suivante : ce.0442042f@ac-nantes.fr.

Dates à retenir

> Samedi 22 novembre 2014

Forum des métiers - Salle Escale Sainte Pazanne

> Dimanche 30 novembre 2014

Loto des enfants (à partir de 14h00) - Salle des Fêtes - A.P.E.L

> Vendredi 5 décembre 2014

Marché de Noël (à partir de 18h30) - Ecole Montfort (cour primaire) - A.P.E.L

> Samedi 6 décembre

Goûter jeux 14h00 - Quai Vert

> Jeudi 18 décembre de 16h à 19h30

Collecte de sang - Mairie annexe - Saint-Père-en-Retz

> Samedi 20 décembre 2014

Collecte papiers 10h30 - Ecole Montfort

> Samedi 20 décembre 2014

Spectacle enfant « La potion - Rigolophonique » 16h30 - Quai Vert

> Vendredi 23 janvier 2015

Assemblée générale - Salle des Fêtes - Club de la Détente

> Samedi 17 janvier 2015

Vœux du Maire 11h00 - Salle des fêtes

> Samedi 17 janvier 2015

Galette des rois - Salle des fêtes - USCF Football

Samedi 14 mars 2015

Soirée à thème - Salle des fêtes - USCF Football

Ecole Saint-Louis de Montfort

L'école Montfort compte pour cette rentrée 192 élèves répartis en 8 classes, soit 24 élèves par classe en moyenne. L'équipe enseignante a peu changé : Elise MINOZA remplace Marie BRUNELLIERE qui a déménagé pour rejoindre son mari.

Cette année se termine notre projet pédagogique axé autour du théâtre. Dans un premier temps, la troupe de « l'atelier du livre qui rêve » présentera, en guise d'introduc-

tion, le spectacle de Noël pour les enfants de l'école. Ensuite, au 3ème trimestre, chaque élève participera à une session théâtre de 4 jours (2 sessions de 4 classes pour l'école). L'objectif est de mettre en scène des livres. Les enfants, durant cette semaine, travailleront sur les textes, et fabriqueront les costumes et les décors. Chaque stage se terminera par une représentation devant les parents, le vendredi soir. Nous avons hâte d'y être !

Si vous souhaitez visiter l'école, prenez un rendez-vous avec Mme HAMON, la directrice, en téléphonant au **02.40.39.76.68** (laisser un message) ou par mail : ec.frossay.montfort@ec44.fr

VIE ASSOCIATIVE

A.P.E.L. Ecole Montfort

« **Du papier pour des projets** » : Tel est notre nouveau challenge pour l'école. **Récolter du papier, beaucoup de papiers, pour financer nos projets.** Le rendez-vous pour chaque collecte est donc fixé **chaque 3^{ème} samedi matin de chaque mois, de 10h30 à 11h30**, et ce jusqu'au mois de juin 2015, dans la cour des primaires. Alors n'hésitez pas à nous déposer toutes vos publicités, journaux ou magazines, qui pourraient vous encombrer. À très bientôt,

L'équipe de l'APEL

Club de la Détente

André Maisonneuve nous a quitté le 15 octobre dernier. Sa disparition crée un vide certain au sein du club de la détente dont il a été successivement secrétaire, responsable de section, puis président de notre association. C'était un homme de conviction, de caractère, de **dévouement**, et de **présence** assidue aux différents événements. Il a su organiser et diriger toute une équipe à l'occasion des manifestations que nous organisons, à savoir : Ronde du canal, concours d'aluettes et de belote.

Les membres du bureau ainsi que les adhérents du club lui resteront reconnaissants pour son investissement au sein de notre association tout au long de ces années.

Les membres du Bureau.



Animation sportive départementale

L'Animation sportive départementale (ASD) du Département de Loire-Atlantique permet d'initier les jeunes à la pratique hebdomadaire de leur choix à travers des écoles multisports.

Les Ecoles multisports donnent la possibilité aux enfants de découvrir tout au long de l'année plusieurs activités physiques et sportives (sports collectifs, jeux d'opposition, sports de raquettes ...) sous forme de cycles de 6 à 8 séances. Cet enseignement permet d'acquérir des habiletés et attitudes sportives fondamentales (respect des règles, fair-play, recherche de l'effort...) et par la suite de s'orienter vers une discipline sportive en club.

Durant les vacances scolaires, des stages « découverte / perfectionnement » sont également proposés.

Pour tout renseignement, contacter **Nicolas PILVIN**,
éducateur sportif sur la CC Sud Estuaire
Téléphone : 06.86.45.83.20 - Email : nicolas.pilvin@loire-atlantique.fr

FLORILÈGE

Expositions

En décembre, nous recevrons **MIC**, artiste peintre vitalienne.

« Pleine d'énergie, ma peinture est instinctive. Mes toiles jouent avec les couleurs, les contrastes et les mouvements. ».

En 2015

Florilège s'associe à l'UNC et à d'autres associations frossetaises à un cycle « Mémoires de vie, mémoires de lieux », en organisant **deux expositions** :

- La première aura lieu en mars à l'Espace Culturel et rassemblera des **photographies anciennes de Frossay**.
- La deuxième aura lieu du 20 avril au 3 mai, salle de la Maréchale, à la mairie et rassemblera des **maquettes d'avions, de bateaux, de bâtiments**, etc.

Pour ces deux expositions, nous faisons appel aux frossetaises désireux d'y participer en y montrant des photos et maquettes qu'ils possèdent.

Ceux qui sont intéressés pourront s'adresser à Marie Guillou, Monique Legrand, Bruno Delemar ou Noëlle Raillard,



email : florilege.frossay@sfr.fr
Téléphone 06.82.17.27.69.



Union Frossetine - Théâtre de la cour du pain

Comme chaque année l'automne annonce le début de la saison théâtrale. La Troupe de la Cour du Pain a commencé les répétitions de la nouvelle pièce qui s'intitule :

VOL AVEC AFFECTION.

Les représentations auront lieu les :
17, 18, 23, 24, 27, 30, 31 janvier 2015, 3, 6, 7 février 2015
Les réservations commenceront
le Samedi 3 janvier 2015

Sahar'afrika

Soutenez le projet 4L Trophy : raid aventure et humanitaire ayant pour but d'apporter des fournitures scolaires et sportives à la jeune population marocaine. Comment ?

- > Soit en les suivant sur leur page Facebook : [Sahar'Africa](#).
- > Soit en faisant une donation à l'association : sahar-africa@laposte.net
Tél : 06.59.98.54.74.

Alcool assistance

Groupe de parole qui s'adresse aux personnes en réflexion et en difficulté avec l'alcool ainsi qu'à l'entourage le 1^{er} vendredi de chaque mois à 20h30 - salle de l'ancienne école publique 47, rue de l'Hôtel de Ville à Sainte Pazanne.

Permanence à Pornic au pôle social rue Jean Sarment le 3^{ème} vendredi de chaque mois de 18h30 à 20h00.

L'association intervient également individuellement ou en famille par un contact téléphonique ou une visite à domicile.

Contact :
Aude Filâtre
au 06.46.78.96.38

L'UPPR

L'UPPR a organisé le dimanche 12 octobre son premier concours en float tube sur le canal de la Martinière.

Malgré le mauvais temps, cela n'a pas empêché la convivialité et la motivation des 11 pêcheurs qui ont réussi à prendre 4 sandres et 3 perches.

À noter la prise de 8 brochets non maillés (- 50 cm) et le décrochage d'un beau sandre ainsi qu'un beau brochet.

Devant l'enthousiasme des pêcheurs une

deuxième édition aura lieu l'année prochaine.



uppr@aappma44.fr

UN SPORT À LA UNE

USCF Football, une année sous le signe du changement

Des nouveaux, du bureau au terrain.

Une nouvelle saison débute au sein du club et de nouvelles têtes apparaissent. Tout d'abord, le bureau a vu son équipe légèrement changer. Philippe Berthebaud cède sa place de président à Christophe Blandin, deux nouvelles secrétaires font leur apparition et trois jeunes joueurs du club intègrent le bureau en tant qu'administrateurs. Nous comptons 192 licenciés dont 100 de moins de 18 ans, malgré le départ de plusieurs joueurs à

l'intersaison, le club a réussi à composer 2 équipes seniors, la première en 2^{ème} division et la seconde en 4^{ème} division. Les 40 licenciés seront entraînés par un nouveau coach, Frédéric Lemire.

Lors des matchs des seniors, tous les dimanches, nous organisons une bourriche avec l'aide des commerçants et artisans locaux.

Le groupement VITAL FROSSAY comprend les catégories U7 à U18 engagées dans divers championnats.

Les entraînements ou matchs des catégories jeunes ont lieu les mercredis et samedis sur les sites de St Viaud et de Frossay.

Nous sommes toujours à la recherche d'éducateurs, de dirigeants et d'arbitres, pour tous ces jeunes.

« Cette saison, avec le dynamisme d'une nouvelle équipe, le club de l'USCF veut repartir de l'avant, afin de permettre à tous nos licenciés de prendre du plaisir dans son sport et de progresser à son niveau avec une équipe encadrante de qualité. L'esprit d'accueil et de respect de l'adversaire doit nous permettre d'évoluer en conservant notre esprit compétitif. Un grand merci à tous nos bénévoles, sans eux le club ne pourrait continuer à exister, des papas, des mamans, des retraités, tous travaillent et donnent de leur temps avec le sourire. Merci également à nos supporters présents les samedis et dimanches, tout ceci fait la richesse d'un club. »

Christophe Blandin, Président.
<http://uscfrossayjimdo.com>



Accueil périscolaire

Au programme de l'accueil périscolaire et de l'accueil de loisirs

- De septembre à décembre, l'accueil périscolaire de Frossay fera une rentrée en douceur «**Au fil des pages**» à travers la création du journal «**France Canailles**», d'un livre par les plus petits confectionné avec des empreintes d'animaux, l'intervention d'une mamie conteuse, le livre des anniversaires...
- Les mercredis après-midi, les «**P'tites canailles**» partiront pour un «**voyage musical**» avec la découverte des musiques du monde, une «**déco musicale**», l'interven-

tion d'un percussionniste et danseur africain et une représentation en décembre des enfants avec goûter thématique...

Information sur les horaires de l'accueil périscolaire et l'accueil de loisirs de Frossay durant la période scolaire

L'accueil périscolaire fonctionne en matinée du lundi au vendredi de 7h à 9h mais en raison du temps nécessaire pour accompagner les enfants dans les écoles, **l'accueil n'est plus possible à compter de 8h40.**

Concernant le fonctionnement de l'accueil de loisirs le mercredi, l'accueil des familles

entre 13h30 et 14h15 est possible **uniquement pour les enfants inscrits l'après-midi et qui n'ont pas mangé au restaurant scolaire.** Le temps d'accueil pour venir chercher les enfants et de 17h à 19h.

CONTACT :

Accueil périscolaire et accueil de loisirs
10 rue de la mairie
44320 Frossay

Tél. 02.40.27.15.84

Mail : alsh.frossay@cc-sudestuaire.fr
www.cc-sudestuaire.fr

INFOS PRATIQUES

Mairie

4, rue du Capitaine Robert Martin
Tél. 02.40.39.72.72
Fax 02.40.39.78.35
E-mail mairie@frossay.fr
Site www.mairie-frossay.fr

Ouverture

- Le lundi de 9h00 à 12h30
- Du mardi au vendredi de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 17h00
- Le samedi de 9h00 à 12h00

Services techniques

2, rue du Magnolia
Tél. 02.40.39.76.73
Fax 02.40.27.58.69
E-mail servicestechniques@frossay.fr

Bibliothèque Municipale

Le Jardin du Livre

1, rue de Bel Air 44320 FROSSAY
Tél. 02.40.27.74.96
(aux heures de permanences)
E-mail bmfrossay@gmail.com
Site <http://frossay.opac3d.fr>

Permanences

Mercredi de 16h00 à 18h00
Jeudi de 9h30 à 12h00
Dimanche de 10h00 à 11h30



Déchetterie

Le Pré Macé

Ouverture

- Lundi de 9h00 à 12h30
- Mercredi de 14h00 à 18h00
- Samedi de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 18h00



Correspondants de presse

Ouest-France - Véronique Chéraud
Tél. 02.40.27.59.01
cheraud.veronique@orange.fr

Courrier du Pays de Retz - Dany Godefroy
Tél. 06.81.88.56.47
dany.cpr@orange.fr

Presse-Océan - Loïck Lefèvre
Tél. 02.40.39.70.45
loick.lefevre@orange.fr